

# C'est très grave docteur !

**Même les services Santé au Travail passent à la moulinette des réorganisations ■ Cette restructuration ne fait qu'accélérer la baisse du nombre de médecins du travail, ils étaient 139 en 2017, plus que 127 en 2018... ■ Moyenne d'âge élevée, désintérêt pour La Poste, manque de médecins formés, la dégradation du service se poursuit ■ Ce projet va généraliser la mutualisation des SST et leur rattachement à la Branche Courrier Colis.**

## Des services dynamités... pour mieux occulter la réalité !

A l'heure où La Poste nie effrontément la réalité dévoilée par l'émission Envoyé Spécial du 12 septembre 2019, elle met en œuvre une réorganisation totale de ses Services Santé au Travail... Comme ailleurs, celle-ci a pour principale vocation de rationaliser. Les médecins du travail se font rares. Certaines zones en sont déjà dépourvues à La Poste. Alors comme ailleurs, nos dirigeants veulent regrouper, mutualiser, fusionner, optimiser... Bref, des méthodes dûment éprouvées lors des réorganisations.

## Tout le monde sur la Branche Courrier/Colis !

Le projet prévoit de rattacher tous les médecins du travail aux directions du Courrier/Colis et de les organiser sous le pilotage d'un médecin référent au niveau régional. Il paraît qu'il s'agit d'améliorer l'efficacité des services SST. Comment croire une telle affirmation ?

On est là au cœur de la santé des postières et postiers. Chaque médecin pourra avoir plusieurs entités différentes de La Poste sous sa responsabilité : du Courrier/Colis, des RH, du Service Financier ou du Réseau et autres directions nationales... Autant dire que leur fonction va être lourde de responsabilité... et de charge de travail. Il est annoncé que les médecins soient plus en relation avec le terrain et les projets. Au regard des futurs périmètres (cf. encadré) on peut avoir quelques doutes. Quant à avoir plus de liens avec les DRH et les managers. Attention ! Les médecins se doivent de garder leur indépendance...

## La Poste devra passer par les instances représentatives du personnel...

Nos dirigeants auraient bien voulu s'en passer mais ils ont encore des obligations : les CHSCT de NOD doivent être consultés pour donner un avis sur les futures organisations des Services Santé au Travail ! Le projet regroupant plusieurs secteurs, les CHSCT à consulter seront nombreux.

Leur rôle est important afin d'évaluer si l'employeur a bien pesé les conséquences de ces réorganisations et pris des mesures pour préserver la santé des personnels.

## Des déserts médicaux... postaux !

L'objectif du projet est édifiant, chaque Service Santé au Travail aura sous sa "coupe", jusqu'à 3 000 voire 3 500 personnes. Chaque service comprendra : 1 médecin du travail, 1 infirmier-e (qui sera aussi convoqué-e au CHS/CT, à la place du médecin ! !) et 1 assistant-e... effectif théorique !

Avec à la clé, une visite médicale tous les 5 ans (merci la Loi El Khomri), on peut dire qu'en matière de prévention les services de santé seront particulièrement démunis ! Les leçons des derniers bilans sociaux n'auront décidément pas été retenues. Pas étonnant quand on considère la santé des postier-es comme un coût...

Les Comités Techniques Locaux de tous les secteurs concernés devront également être consultés. L'avis du CT sera joint à la demande d'agrément de chaque service Santé au Travail par la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), pour une période de cinq ans, après avis du médecin inspecteur du travail.

Cette nouvelle réorganisation ne fait que confirmer tout le cynisme dont nos patrons sont capables... En effet, cela fait des années que nous dénonçons les résultats calamiteux en matière de santé à La Poste. Les accidents du travail, le taux et la durée des arrêts maladie ou le nombre de collègues en inaptitude à cause du boulot, ne cessent d'augmenter.

Avec ce projet, nos services Santé au Travail risquent aussi de se trouver en difficulté : encore une mauvaise nouvelle pour les personnels !

**Dans tous les services les conditions de travail se dégradent. Les fédérations syndicales SUD, CGT et UNSA ont alerté à plusieurs reprises La Poste sur les risques humains engendrés par ces vagues de réorganisations successives.**

**D'ores et déjà, nous appelons les postier-es à se saisir de la prochaine mobilisation pour mettre fin à cette casse, notre santé n'a pas de prix !**

